

PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 780 publiée le 18 janvier 2021

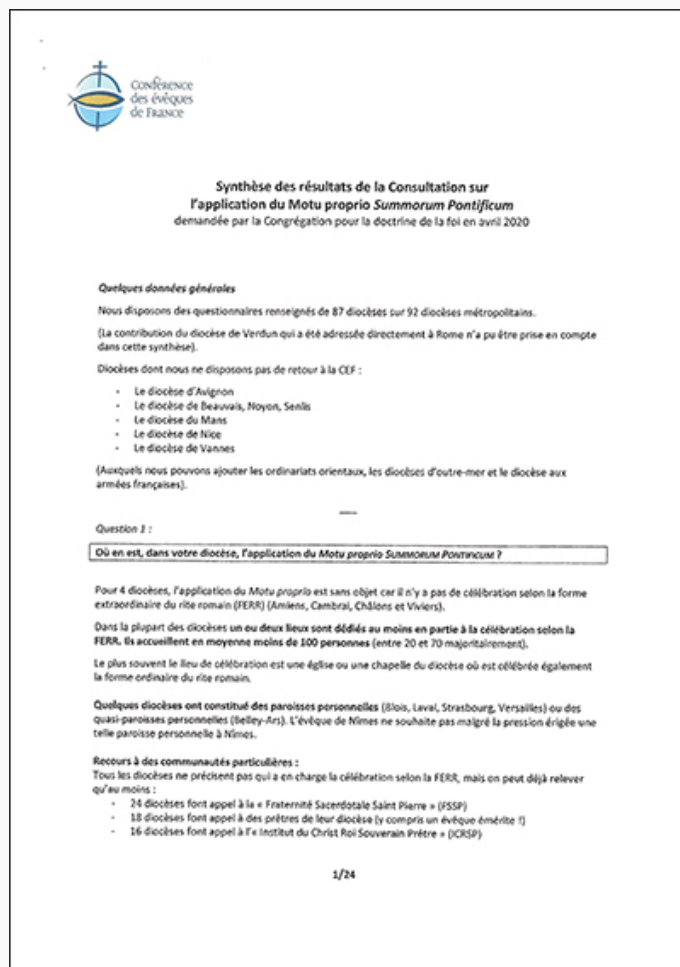
LA CONFERENCE DES EVEQUES DE FRANCE A PROPOS DE LA LITURGIE TRADITIONNELLE "QU'ELLE RENTRE DANS NOTRE MOULE ! " OU PERE UBU CHEZ NOS PASTEURS....

La Conférence des Évêques de France a réalisé un dossier intitulé : « Synthèse des résultats de la Consultation sur l'application du Motu proprio *Summorum Pontificum* demandée par la Congrégation pour la Doctrine de la Foi en avril 2020 ». La synthèse proprement dite est un document de 10 pages, que nous publions ici. Il est suivi d'annexes (questionnaire romain, texte de *Summorum Pontificum*, etc.)

Ce document est d'un intérêt majeur. Dans de prochaines Lettres nous analyserons un certain nombre de passages de ce dossier. Nous nous bornerons ici à quelques remarques générales :

- « Politiquement », la réalisation de cette synthèse est une sorte de coup de force. La Congrégation romaine aurait dû elle-même analyser les réponses des évêques et en faire une synthèse générale. Mais, tant la Conférence italienne que la Conférence française (d'autres aussi, sans doute), ont décidé de faire elles-mêmes ce travail, ce qui permet, selon l'inclination habituelle des conférences d'évêques, d'élaborer une ligne générale, dans laquelle un certain nombre d'évêques ne se reconnaîtront pas, et de formuler des vœux censés être ceux de tous.
- Globalement, malgré l'énumération de constats positifs à propos de *Summorum Pontificum* (pacification, réponse à un besoin pastoral), systématiquement minimisés par le rédacteur de la synthèse, la CEF s'avère méprisante pour les participants à la liturgie traditionnelle : formation indigente des prêtres, d'est-à-dire pas assez conciliaire, et suspicions, pour la même raison, sur l'enseignement donné par la FSSP et l'ICRSP ; faible dynamisme missionnaire (pourtant l'âge et le taux de croissance...) ; prédications « médiocres » ; ignorance de la FSSPX déclarée « hors de l'Église ».
- Même si les chiffres donnés sont constamment revus à la baisse par rapport à la réalité (sans parler des affirmations fausses comme sur la non-participation des fidèles à la vie paroissiale), il apparaît clairement que la célébration de la messe traditionnelle ou FERR (forme extraordinaire du rite romain) est un désormais un fait acquis en France.
- Mais fondamentalement, la CEF ne supporte pas l'exclusivisme assez général des prêtres, des fidèles, ni le catéchisme qui va avec, et voudrait mâtinier la FERR d'éléments de la forme ordinaire. Les évêques - dixit la CEF - voudraient recourir davantage à des prêtres diocésains pour célébrer la FERR, mais ne le peuvent pas par manque de personnel (ce qui est fort regrettable, en effet).
- Un certain nombre de renseignements donnés au fil des pages sont particulièrement intéressants : l'intérêt confirmé de séminaristes pour cette liturgie, qu'ils doivent satisfaire généralement par eux-mêmes ; les infléchissements (donnés comme marginaux) de la forme ordinaire à cause de la présence de la FERR ; l'engouement (préoccupant pour la CEF !) des jeunes pour la liturgie traditionnelle.
- Les vœux présentés à Rome en fonction de la question 9 (« Quels conseils donneriez-vous au sujet de la forme extraordinaire du rite romain ? »), se résument à deux :
 - « Être vigilant à ne pas étendre la FERR » ;
 - Et surtout, contraindre les prêtres et les fidèles de la FERR au bi-formalisme.

À juste titre - mais pour s'en lamenter -, le document de la CEF relève que l'attachement à la liturgie traditionnelle a des fondements doctrinaux qui divergent de ceux sur lesquels repose la forme ordinaire. « Un monde à part, une Église parallèle se dessine », dit pathétiquement le document, porte-parole d'un épiscopat épuisé, qui veut ignorer que *Summorum Pontificum* tentait justement d'établir vaille que vaille une coexistence pacifique. Cette coexistence est manifestement insupportable aux organes de la Conférence des Évêques de France.



Cliquez sur l'image ci-dessus pour télécharger la

Synthèse des résultats de la Consultation sur l'application du Motu proprio *Summorum Pontificum*

demandée par la Congrégation pour la doctrine de la foi en avril 2020